

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Le premier horloger neuchâtelois  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188910>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

**SUISSE :** un an . . . 4 fr. 50  
six mois. . . 2 fr. 50  
**ETRANGER :** un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**

du Canton 15 c.)  
de la Suisse 20 c.) la ligne ou  
de l'Étranger 25 c.) son espace.

**Lausanne, le 30 octobre 1885.**

La votation de dimanche dernier est un honneur pour la Suisse ; tous ceux qui ont à cœur le bien de leur pays s'en souviendront comme d'une belle et heureuse journée. Il s'agit sinon de supprimer — c'est ce qu'il aurait fallu pouvoir faire d'emblée — du moins de restreindre autant que possible le débit de l'ignoble liquide dont l'usage nuit autant à l'intelligence qu'à la santé, et met bientôt l'homme qui en consomme journellement, au rang de la brute.

Chaque fois que le pouvoir fédéral nous proposera de pareilles réformes, et qu'il soumettra au peuple des lois comme celle qui va découler du vote de dimanche, nous les accepterons des deux mains ; chaque fois que la centralisation agira dans un sens aussi patriotique, nous serons centralisateurs ; le chiffre des *oui* sortis de l'urne dans le canton de Vaud l'atteste suffisamment.

« Vous retranchez à l'ouvrier, au pauvre travailleur, le verre de schnaps qui le ranime et lui donne des forces, disait un journal, c'est du pur égoïsme ! »

Quel misérable argument !

Oui, nous voulons nous efforcer de faire disparaître une boisson aussi pernicieuse, qui, loin de ranimer le travailleur, ne produit chez lui qu'une excitation momentanée, appelée à juste titre le « coup de fouet » auquel succède bientôt l'hébètement et l'abattement des forces.

« Ce qu'il y a de triste et de douloureux dans les effets de l'intoxication alcoolique, dit un médecin français fort compétent, c'est qu'elle ne se borne pas à frapper les individus, mais atteint la race. A la première génération apparaissent l'immoralité, la dépravation, les excès alcooliques et l'abrutissement moral ; à la deuxième génération, l'ivrognerie héréditaire, les accès maniaques et la paralysie générale ; à la troisième, les tendances hypocondriques et homicides ; à la quatrième, enfin, la dégénérescence est complète ; l'enfant naît imbécile ou idiot ou le devient à l'adolescence. »

Une objection, assez ingénue, d'un électeur est celle-ci : « On nous propose de supprimer, le schnaps, sans nous dire par quoi on veut le remplacer ! Je voterai : non ! »

Eh bien, nous voulons le remplacer par une boisson saine, fortifiante, et qui égale le cœur et l'esprit ; par ce bon vin qui pétille actuellement dans nos caves, et dont le prix baisse chaque jour, et

qu'une bonne année encore mettra à la portée des bourses les plus modestes.

« Je veux que le dimanche chacun de mes sujets puisse mettre une poule au pot », disait Henri IV. Espérons que le jour n'est pas éloigné, où le plus pauvre des travailleurs pourra boire, à son dîner, un bon verre de vin !

**Le premier horloger neuchâtelois.**

Jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la seule industrie exercée dans les montagnes de Neuchâtel, couvertes de pâtures et de forêts et très peu peuplées alors, se bornait à la fabrication de quelques instruments d'agriculture, de faulx et de piques en fer. On n'y avait point encore vu de montre, lorsque le hasard fit tomber la première entre les mains de Daniel-Jean Richard, dit Bressel, né à la Sagne en 1665, qui montra de bonne heure un goût décidé pour la mécanique. Dans son enfance, il s'amusait à fabriquer avec un simple couteau de petits chariots en bois et d'autres machines plus compliquées ; et son père le voyait à regret s'occuper d'objets futiles et peu propres, selon lui, à lui faire gagner sa vie. Cependant, il apprit l'état de serrurier, et toute son habileté s'appliquait à raccommoder les grossières horloges en fer, qui étaient généralement en usage, lorsqu'en 1679, un marchand de chevaux nommé Péter, passant par la Sagne, et ayant entendu vanter l'adresse du jeune Richard, lui fit voir une montre qu'il rapportait de Londres, et qui s'était dérangée dans le voyage. Le jeune homme l'examine et lui promet de la réparer ; son père, présent à la conversation, tance violemment son fils et lui reproche sa présomption qui lui fera gâter cette montre précieuse, qu'il ne serait en état ni de remplacer, ni de payer. Pour mettre d'accord le père et le fils, le propriétaire de la montre dit qu'il en fera le sacrifice, et qu'il la confie au jeune Richard pour l'examiner et essayer de la réparer.

Transporté de joie, Richard emporte la montre, se met à l'ouvrage et la fait marcher. Encouragé par ce premier succès, et seul, sans outils d'horloger, sans modèle, à force de temps et de patience, il parvient, au bout de six mois, à en achever une, dont le mouvement, le cadran, la boîte et la gravure étaient de sa main : il était devenu horloger. Ces premières montres étaient à tourbillon, c'est-à-dire sans ressort spiral ; pour y suppléer, le balancier

faisait un grand nombre de vibrations ; un bout de corde à boyau remplaçait la chaîne de fusée ; le mouvement était haut de 3 centimètres ; le cadran en étain, de six centimètres de diamètre ; une seule aiguille marquait les heures. Cependant ces montres étaient des objets de luxe, et leur débit n'était pas facile. On les portait en Franche-Comté, où on les vendait dans des couvents et à des prêtres du voisinage, pour le prix de 20 écus.

Richard ne tarda pas à apporter à ses montres de nombreuses améliorations, et, au commencement du siècle passé, il alla s'établir au Locle, où il enseigna son art à ses cinq fils et à quelques élèves, et put jouir ainsi des progrès croissants de cette industrie qui devait prendre plus tard une si grande extension. Richard mourut en 1741.

#### La fête des pommes de terre.

Ce titre vous paraîtra un peu bizarre ; mais il n'en est pas moins vrai que les sociétés d'agriculture et les comices agricoles de France se préparent à fêter dignement le centième anniversaire de l'acclimatation de la pomme de terre en France.

Beaucoup de discours seront sans doute prononcés à cette occasion. On y célébrera le nom de Parmentier, qui eut l'honneur de vaincre les répugnances de la nation ; on y louera également Louis XVI qui, se mettant au-dessus des préjugés, brava les sourires de la cour et attacha à sa boutonnière une fleur de la plante nouvelle. On s'étendra sur la grandeur du service rendu à l'humanité par les hardis novateurs qui, en introduisant la pomme de terre dans l'alimentation quotidienne, rendirent toute disette impossible.

Quand Parmentier s'avisa de propager en France la culture de la pomme de terre et de lui donner droit de cité sur la table des riches aussi bien que des pauvres, elle était déjà connue dans les trois quarts de l'Europe. C'est vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qu'elle avait été importée du Pérou. Elle s'était répandue en Allemagne et en Suisse ; elle y était cultivée en grand ; mais nous ignorons si elle entrât pour une grosse part dans la cuisine de la population ; nous serions plutôt porté à croire qu'elle n'était mangée que par les pauvres gens.

La pomme de terre était alors un mets fort méprisé, et savez-vous pourquoi ? c'est qu'on la donnait comme nourriture aux cochons qu'on voulait engraisser.

— Pourquoi ne mangez-vous pas la pomme de terre ? demandait Parmentier aux paysans.

— Nous prenez-vous pour des cochons ?

Il n'en avait pas fallu davantage pour inspirer aux populations une répugnance presque invincible.

Ces préjugés ont si bien disparu, qu'il n'est presque pas un repas où la pomme de terre ne figure, apprêtée d'une façon ou de l'autre ; on en fait même d'excellent gâteau, dont voici la recette et dont nos lectrices pourront facilement faire l'essai :

\* \* \*

*Gâteau de pommes de terre.* — Faites cuire dans le four huit belles pommes de terre bien farineuses

que vous éplucherez ensuite, écraserez et passerez. Cela fait, ajoutez aux pommes de terre du beurre bien frais, un demi-verre de crème, un peu de sel, un peu d'écorce de citron râpée, du sucre en poudre ; mélangez bien. Ajoutez encore à cette purée quatre jaunes d'œufs et les blancs battus en neige. Méllez encore exactement.

Beurrez un moule en métal assez grand pour que cette purée ne l'emplisse qu'à moitié, saupoudrez-le de chapelure (croûte de pain grillé et réduit en poudre) et versez-y la pâte. Mettez cuire au four ou sous le four de campagne avec cendres bien chaudes par-dessous et charbons allumés en dessus. Une demi-heure à trois quarts d'heure de cuisson sont nécessaires ; après quoi, on renverse le moule sur un plat.

#### Un coup d'œil en arrière à propos de la toilette des dames.

##### III

Le cabinet d'une Romaine, au moment où l'on s'apprêtait à la coiffer, offrait une animation extraordinaire. Une de ses femmes apporte un bassin d'argent ; une autre, une aiguière remplie d'eau parfumée ; une troisième, un plateau où s'entassent des peignes et des brosses ; celle-ci fait chauffer dans les cendres les fers à friser ; celle-là dispose les carrés de papyrus destinés aux papillotes ; cette autre, enfin, s'apprête à tenir devant sa maîtresse le miroir gigantesque qui va lui permettre de suivre et diriger l'ordonnance de sa coiffure.

Notre héroïne est une de ces natures mélancoliques et rêveuses recherchant de préférence les cœurs sensibles, et qui, pour les charmer, aiment à laisser croire qu'elles ont beaucoup souffert. Et pour mieux réussir dans ce rôle si poétique et si séduisant, elle cherche à donner à son teint une intéressante pâleur. Pour cela, elle passe sur ses joues une légère couche de céruse ; au besoin, elle emploiera la craie ; mais la craie craint la pluie, fait remarquer Martial. Quoi qu'il en soit des divers fards employés, il est certain que, sous Auguste déjà, un petit air poitrinaire avait le privilège d'inspirer des sentiments plus tendres qu'une mine rose et jouffue.

Les dames romaines s'estompaient les paupières et les sourcils avec de l'antimoine, pratique qui paraît du reste remonter aux premiers âges du monde, car Jérémie reproche aux filles de Juda « de se farder d'antimoine pour plaire aux étrangers. »

L'usage des *mouches*, simulant les grains de beauté, qui a fait fureur à la fin du siècle dernier, était aussi connu à Rome ; c'étaient de petits empâtrés noirs et arrondis qui s'appliquaient sur la peau. Martial les désigne très clairement, quand il dit : « Des mouches nombreuses constellent son teint superbe. »

Et que l'on ne se figure pas que la manie de se serrer la taille soit chose moderne. Non, car on en faisait tout autant à Rome ; et le compliment le plus flatteur que l'on put adresser à une femme, était : « Vous êtes élancée comme un jonc ! » Aujourd'hui, nous disons : « Une taille de guêpe. »